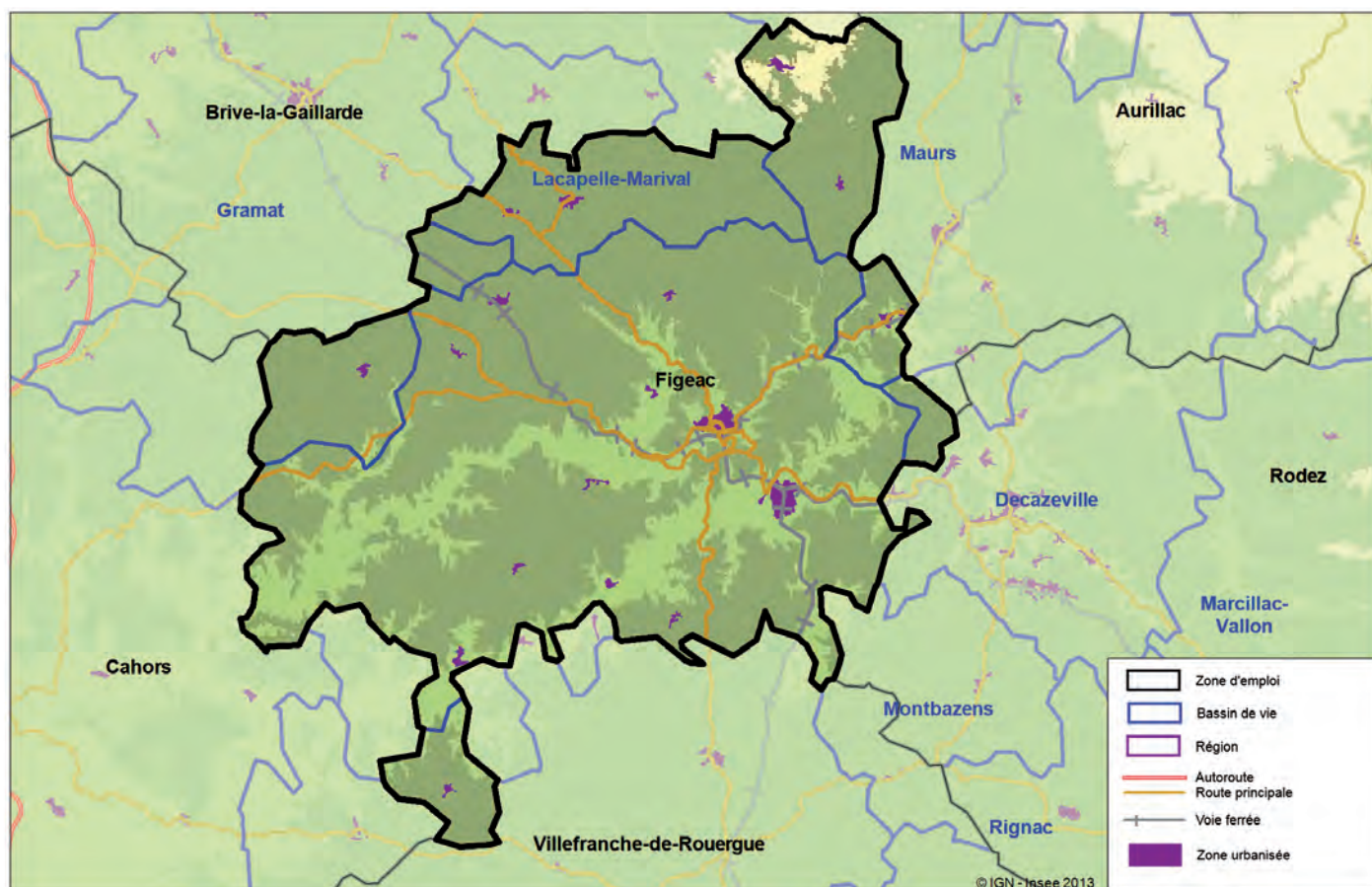




Au nord de la région, dans le département du Lot, la zone d'emploi de Figeac s'étend sur 1 050 km². C'est la plus petite des 16 zones d'emploi de Midi-Pyrénées. En 2010, elle compte un peu moins de 39 000 habitants et offre 15 400 emplois. Avec Saint-Girons et Villefranche-de-Rouergue, la zone d'emploi de Figeac ne comprend que deux bassins de vie principaux. L'organisation territoriale est centrée sur l'agglomération de Figeac dont le bassin de vie couvre presque la totalité de la zone. Le secteur industriel, avec 21 % des emplois, reste important. Au 1^{er} janvier 2014, les 76 communes de la zone appartiennent à l'une des quatre communautés de communes, dont celle du Grand-Figeac qui s'étend sur la quasi-totalité de la zone d'emploi. Figeac est le seul pôle d'équipements et de services supérieur avec 31 des 35 équipements de cette gamme. À l'échelle de la zone, l'offre de service est complétée par sept pôles de services de proximité. L'accessibilité aux équipements est globalement plus difficile qu'en moyenne dans l'ensemble des zones d'emploi de la région, hors celle de Toulouse. Pour certains services médicaux notamment, la part de la population résidant à plus d'une heure en trajet aller-retour est importante.

1 - Les bassins de vie





La zone d'emploi de Figeac, localisée au nord de la région, est située sur les contreforts du Massif central, majoritairement dans le département du Lot. Elle englobe quelques communes de l'Aveyron, dont Capdenac-Gare qui fait partie de l'unité urbaine de Figeac. Avec une superficie de 1 050 km², soit un cinquième du département du Lot, c'est la plus petite zone d'emploi de la région (*figure 1*).

En 2010, elle compte un peu moins de 39 000 habitants, dont 16 300 dans l'agglomération de Figeac, et offre 15 400 emplois (14^e rang de Midi-Pyrénées). Elle est comparable à la zone d'emploi voisine de Villefranche-de-Rouergue. La zone d'emploi de Figeac s'est largement réduite depuis sa redéfinition en 2010. Dans son ancien périmètre, la zone d'emploi qui s'appelait alors Figeac-Decazeville regroupait près de 70 000 habitants. La plupart des communes aveyronnaises, dont Decazeville, dépendent dorénavant de la zone d'emploi de Rodez. De la même façon, plusieurs communes au nord de l'ancienne zone d'emploi ont été rattachées à celle de Brive (Corrèze) (*figure 2*).

La zone d'emploi est donc aujourd'hui composée presque uniquement de deux bassins de vie : ceux de Figeac et de Lacapelle-Marival, regroupant près de 90 % de la population et 92 % des emplois. Le bassin de vie de Figeac à lui seul concentre plus de 80 % de la population de la zone. En dehors de ces deux bassins de vie, 4 000 habitants résident dans l'un des quatre bassins de vie situés à la frange de la zone d'emploi et dont les pôles appartiennent aux zones d'emploi limitrophes (Aurillac, Brive-la-Gaillarde, Rodez, Villefranche-de-Rouergue). Parmi eux, 3 000 habitants au nord-est de la zone d'emploi de Figeac vivent dans le bassin de vie de Maurs (Cantal), dont le pôle est situé dans la zone d'emploi d'Aurillac. Quelque 600 autres habitants, à l'ouest de la zone d'emploi, dépendent du bassin de vie de Gramat.

Près de 84 % des 15 300 actifs occupés résidant dans la zone d'emploi y travaillent, soit une proportion comparable à celle de la zone de Villefranche-de-Rouergue. C'est un niveau relativement élevé de dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'accès à l'emploi. Dans la région, seules les zones d'emploi de Saint-Girons et Saint-Gaudens se situent à un niveau plus élevé. Parmi les 2 500 actifs résidants ne travaillant pas dans la zone, la plupart vont travailler dans les zones d'emploi de Brive (750 actifs), de Rodez (500), de Villefranche-de-Rouergue (400) et dans une moindre mesure dans celle de Cahors (250). En sens inverse, les flux sont de niveaux comparables, sauf avec la zone d'emploi de Rodez, où les actifs résidant dans cette zone sont trois fois plus nombreux à venir travailler dans la zone d'emploi de Figeac (750) (*figure annexe 1*).

Un emploi sur cinq dans l'industrie

Le tissu économique reste très marqué par l'industrie qui représente 21,0 % des emplois en 2010. C'est la zone d'emploi la plus industrielle de la région, devant les zones de Castres-Mazamet (18,1 %), de Brive (17,4%) et Villefranche-de-Rouergue (16,1%). Entre 1999 et 2010, ce secteur a mieux résisté qu'ailleurs, sa part dans l'emploi total ne reculant que de 1,3 point, contre 3,0 points en moyenne dans les seize zones d'emploi de Midi-Pyrénées. En 2010, l'agriculture représente encore 7,2 % des emplois de la zone, contre 4,7 % en moyenne dans les seize zones d'emploi de la région. Dans le bassin de vie de Lacapelle-Marival, un emploi sur six est agricole. Le secteur tertiaire est moins prépondérant que dans les autres zones d'emploi, avec moins de deux emplois sur trois contre trois sur quatre en moyenne (*figures 2 et 4*).



La communauté de communes du Grand-Figeac à l'échelle de la zone d'emploi

Au 1^{er} janvier 2014, les 76 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'un des quatre groupements de communes à fiscalité propre qui maillent le territoire. La communauté de communes du Grand-Figeac couvre la quasi-totalité de la zone d'emploi et s'étend même au-delà, sur les zones d'emploi limitrophes de Brive-la-Gaillarde, Cahors et Villefranche-de-Rouergue au sud. Au total elle regroupe 79 communes et compte plus de 40 000 habitants, population supérieure à celle de la zone d'emploi. La communauté de communes du Haut-Ségala, au nord, est composée de 12 communes, dont 7 appartiennent à la zone d'emploi de Figeac. Les deux autres intercommunalités regroupent seulement respectivement une et trois communes de la zone (*figure 5*). La zone est partagée entre deux pays : celui de Figeac du Ségala au Lot-Célé, et celui du Rouergue occidental. Le parc naturel régional des Causses du Quercy s'étend par ailleurs sur 24 communes de la zone d'emploi, dans sa partie ouest. Le SCoT du Pays de Figeac du Ségala au Lot-Célé regroupe 54 communes de la zone d'emploi, auxquelles s'ajoutent 14 communes de la zone d'emploi de Brive.

La grande majorité des emplois dans l'agglomération de Figeac

Avec seulement deux bassins de vie (Figeac et Lacapelle-Marival), l'organisation territoriale de la zone d'emploi est simple. Elle est centrée sur l'agglomération de Figeac et les 10 000 emplois qu'elle offre. Ce bassin de vie concentre 85 % des emplois de la zone permettant à une grande majorité de ses actifs résidents (82 %) d'y travailler. Les autres vont travailler principalement dans les bassins de vie limitrophes (Lacapelle-Marival, Decazeville, Villefranche-de-Rouergue) et, dans une moindre mesure, dans ceux de Gramat, de Cahors et de Saint-Céré (*figure 6*).

Le second bassin de vie de la zone, celui de Lacapelle-Marival, est dix fois moins peuplé et offre 1 100 emplois. Un tiers des actifs occupés du bassin de vie travaillent ailleurs : 16 % se rendent dans le bassin de vie de Figeac et 18 % dans les autres bassins de vie limitrophes et extérieurs à la zone d'emploi, principalement dans ceux de Saint-Céré et de Gramat.

Figeac seul pôle d'équipements supérieur

Seule ville importante de la zone d'emploi, Figeac est logiquement le seul pôle d'équipements supérieur : 31 des 35 équipements ou services de cette gamme y sont présents. Il offre aussi la totalité des 29 équipements de la gamme de proximité et les 31 de la gamme intermédiaire. Les quatre services de niveau supérieur manquants sont des services médicaux : maternité, gynécologue médicale, spécialiste en radiodiagnostic-imagerie médicale et établissement de santé long séjour.

Dans le bassin de vie de Lacapelle-Marival, le pôle offre la totalité des équipements de proximité mais seulement 16 des 31 équipements de la gamme intermédiaire. Parmi eux figurent les équipements les plus structurants pour le territoire : police-gendarmerie, supermarché, collège. Parmi les six équipements de la gamme supérieure présents dans le bassin de vie figure un centre de santé et des centres d'hébergements pour personnes handicapées (adultes et enfants).

En dehors de ces deux pôles principaux, sept pôles de services de proximité complètent le maillage territorial de la zone d'emploi : trois d'entre eux sont situés au nord (Livernon, Assier, Cardaillac), trois autres sur la frange est de la zone d'emploi (Latronquière, Bagnac-sur-Célé, Asprières), et un au sud-ouest (Cajarc) (*figure 7*).



Une moins bonne accessibilité aux équipements et services

Dans les deux bassins de vie de la zone d'emploi, les habitants mettent en moyenne 15 minutes aller-retour pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire. C'est un temps d'accès supérieur de 6 minutes à celui observé dans l'ensemble des zones d'emploi de la région (hors celle de Toulouse), et surtout nettement supérieur à celui observé en moyenne en province (7 minutes de plus) (*figures 8 et 9*).

Au sein de la zone d'emploi, l'accessibilité varie d'un bassin de vie à l'autre. Compte tenu du niveau d'équipement élevé dans le bassin de vie de Figeac, l'accessibilité y est naturellement plus facile en moyenne que dans le bassin de Lacapelle-Marival. Ainsi, la moitié des habitants du bassin de Figeac mettent moins de 15 minutes, aller et retour, pour bénéficier d'un équipement de la gamme intermédiaire, contre 18 minutes pour ceux de Lacapelle-Marival.

Cependant c'est dans le bassin de vie de Figeac que les temps d'accès sont les plus élevés pour une partie de la population. Il s'agit des habitants de zones très peu peuplées, à l'ouest du bassin de vie, entre Corn et Sauliac-sur-Célé, et au sud, autour de Larroque-Toirac. En dehors des bassins de vie de Figeac et de Lacapelle-Marival, les conditions d'accessibilité sont également relativement mauvaises dans certaines communes du nord-est de la zone d'emploi, situées sur les contreforts escarpés du Massif central : c'est le cas de Sabadel-Latronquière, de Latronquière ou encore de Prendeignes.

Une accessibilité qui varie selon les équipements

À l'échelle de la zone d'emploi et pour la majorité des équipements de la gamme intermédiaire, la part de la population équipée sur place (dans sa commune de résidence) est plus faible qu'en moyenne régionale (hors zone d'emploi de Toulouse), à une exception notable, celle des services d'aide aux personnes âgées. Dans le commerce, pour certains magasins spécialisés (électroménager, chaussure, bijouterie...), l'écart avec la moyenne régionale est même important.

Pour la gamme intermédiaire, la part de la population éloignée d'au moins 30 minutes aller-retour de l'équipement est supérieure à celle observé au niveau régional pour 19 équipements sur 31. Pour les 12 autres équipements, l'accessibilité est comparable, voire meilleure : c'est le cas des supermarchés, des collèges, et des services d'aides aux personnes âgées.

Enfin, l'accessibilité aux équipements de la gamme supérieure est parfois nettement moins bonne qu'au niveau régional. Ainsi, pour certains services, la part de la population à plus de 60 minutes aller-retour est importante : c'est le cas des spécialistes en gynécologie médicale (70 %), des services de maternité (65 %), des établissements de santé de long séjour (40 %) ou encore des hypermarchés (20 %).



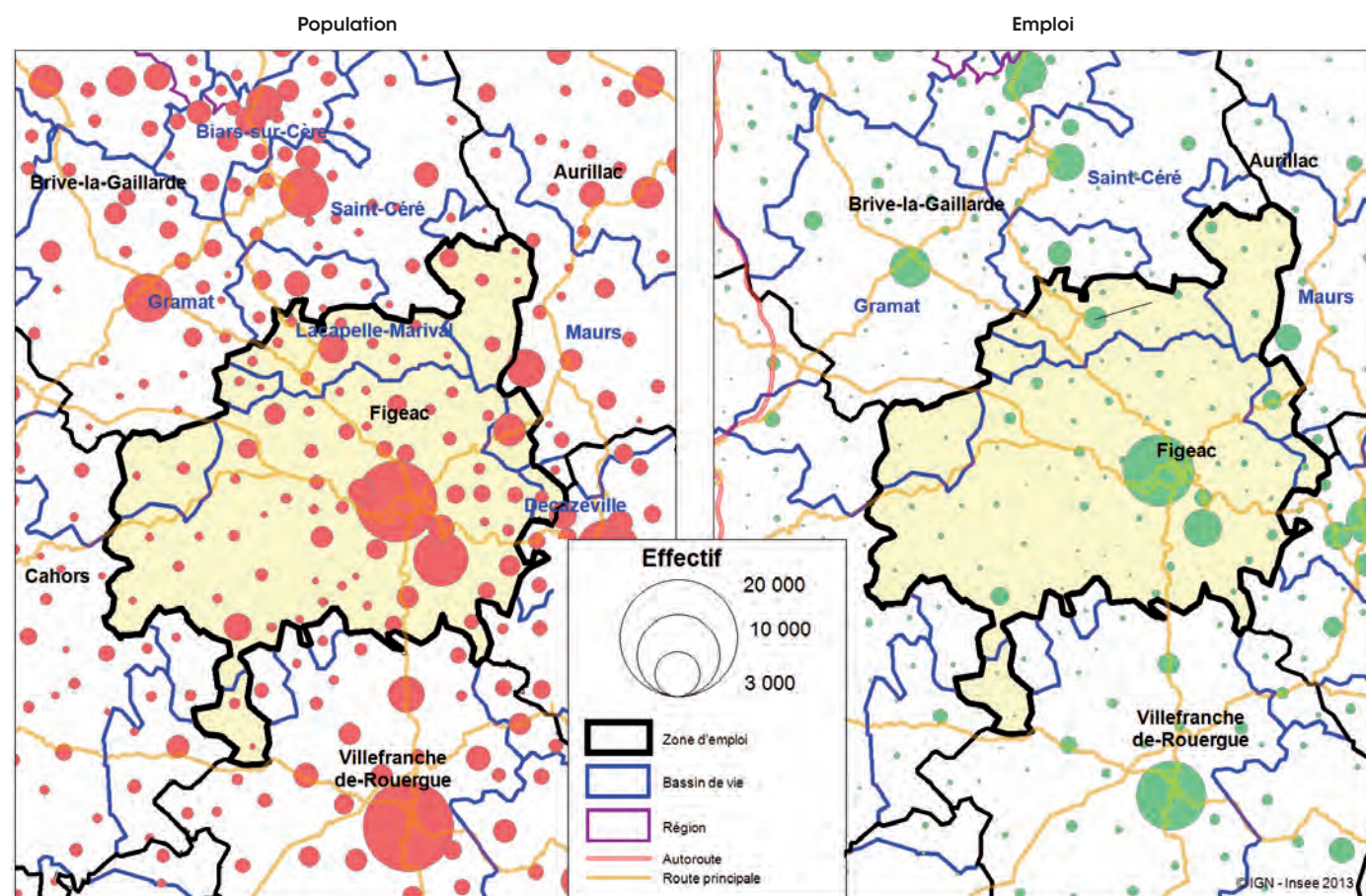
2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi								
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km ²)	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %				
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.
Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*	34 770			89,4	14 173	92,2							
Figeac	31 684	44	97,3	81,5	13 064	85,0	81,4	18,6	5,4	22,8	8,5	34,1	29,2
Lacapelle-Marival	3 086	28	55,9	7,9	1 109	7,2	69,5	30,5	15,6	9,4	12,7	27,8	34,5
Autres bassins de vie de la zone d'emploi	4 119			10,6	1 192	7,8							
Maurs (ZE d'Aurillac)	2 939	28	24,4	7,6	989	6,4	66,3	33,7	16,7	14,1	9,3	29,5	30,4
Gramat (ZE de Brive la Gaillarde)	617	8	5,3	1,6	73	0,5	46,6	53,4	NS	NS	NS	NS	NS
Decazeville (ZE de Rodez)	285	24	1,3	0,7	91	0,6	70,3	29,7	NS	NS	NS	NS	NS
Villefranche-de-Rouergue (ZE de Villefranche-de-Rouergue)	278	9	0,9	0,7	39	0,3	35,9	64,1	NS	NS	NS	NS	NS
Total de la zone d'emploi	38 889	37			15 365	100,0	79,2	20,8	7,2	21,0	8,8	33,2	29,8

* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

3 - Population et emploi par commune

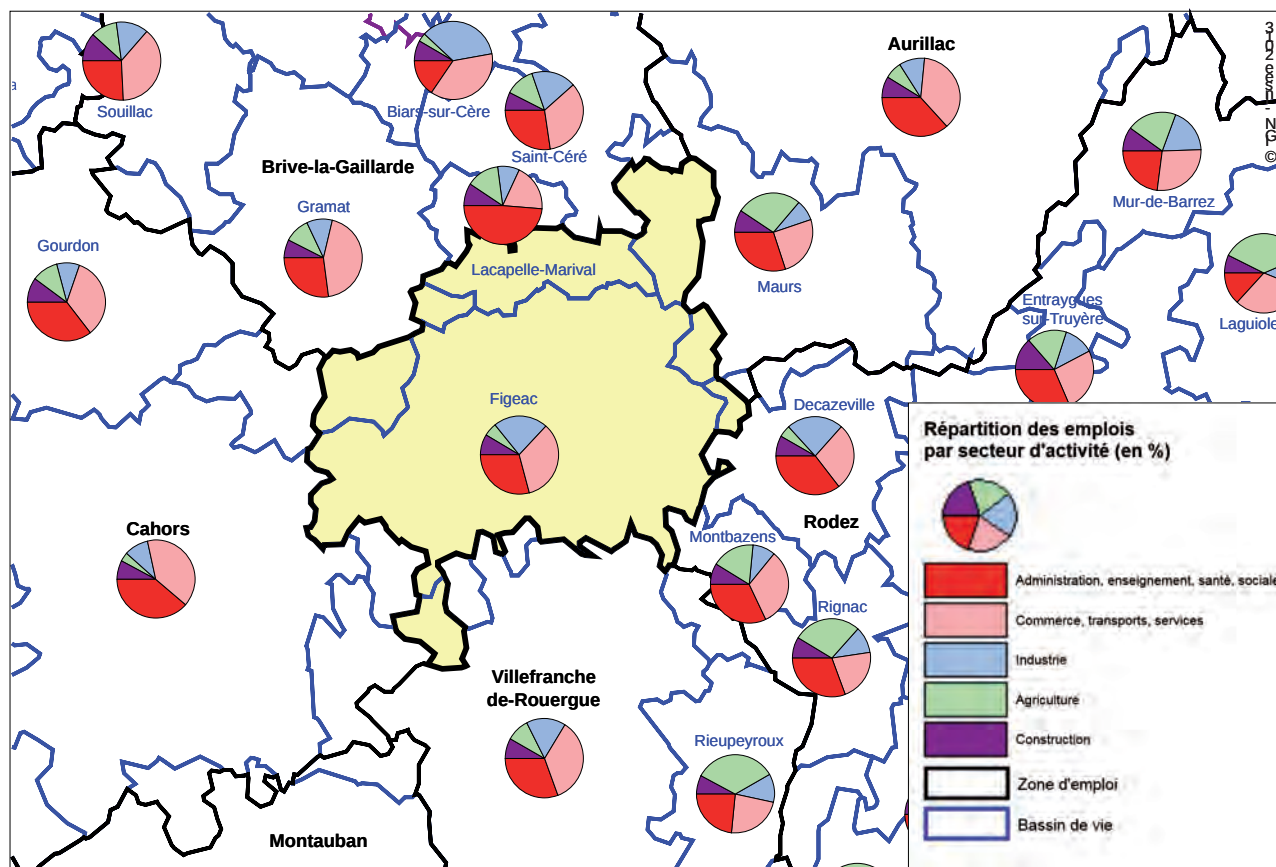


Note de lecture : la commune de Figeac compte 9 800 habitants et 7 390 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

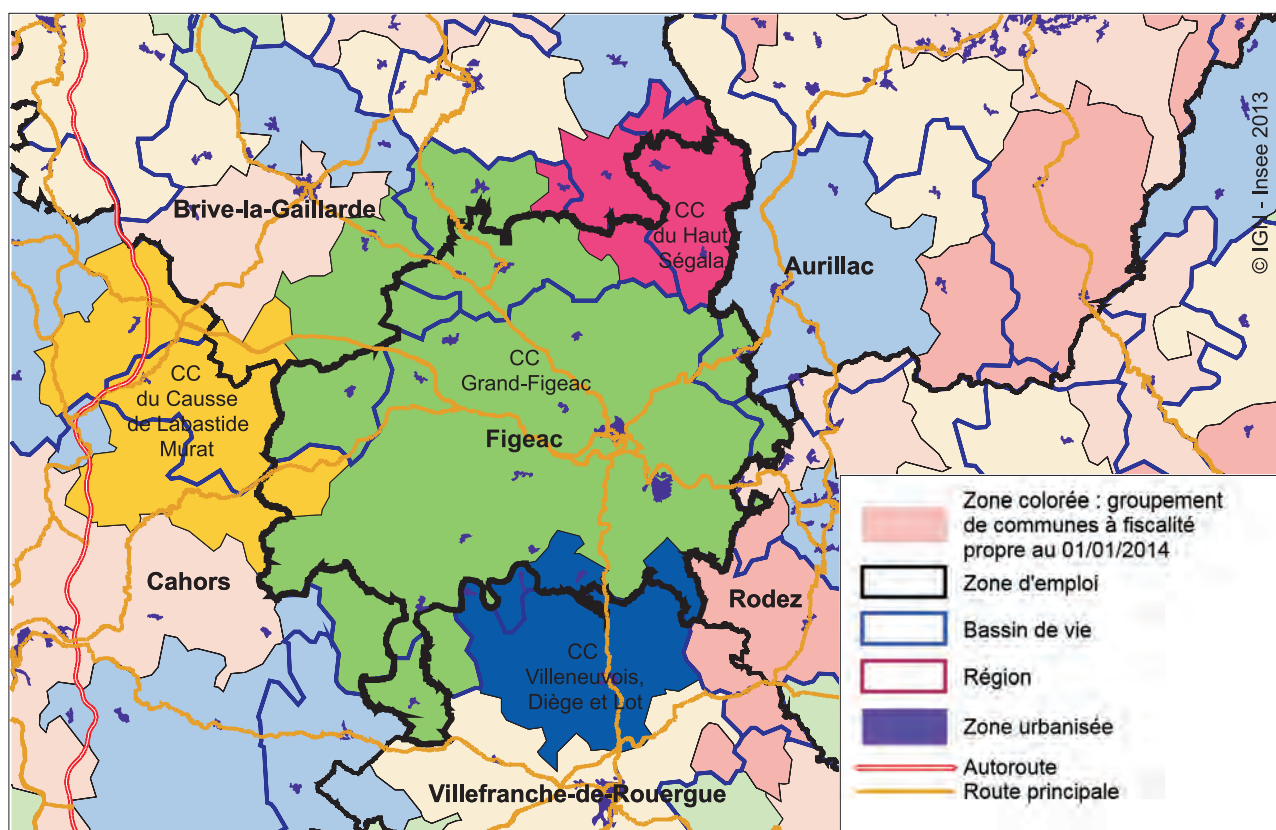


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



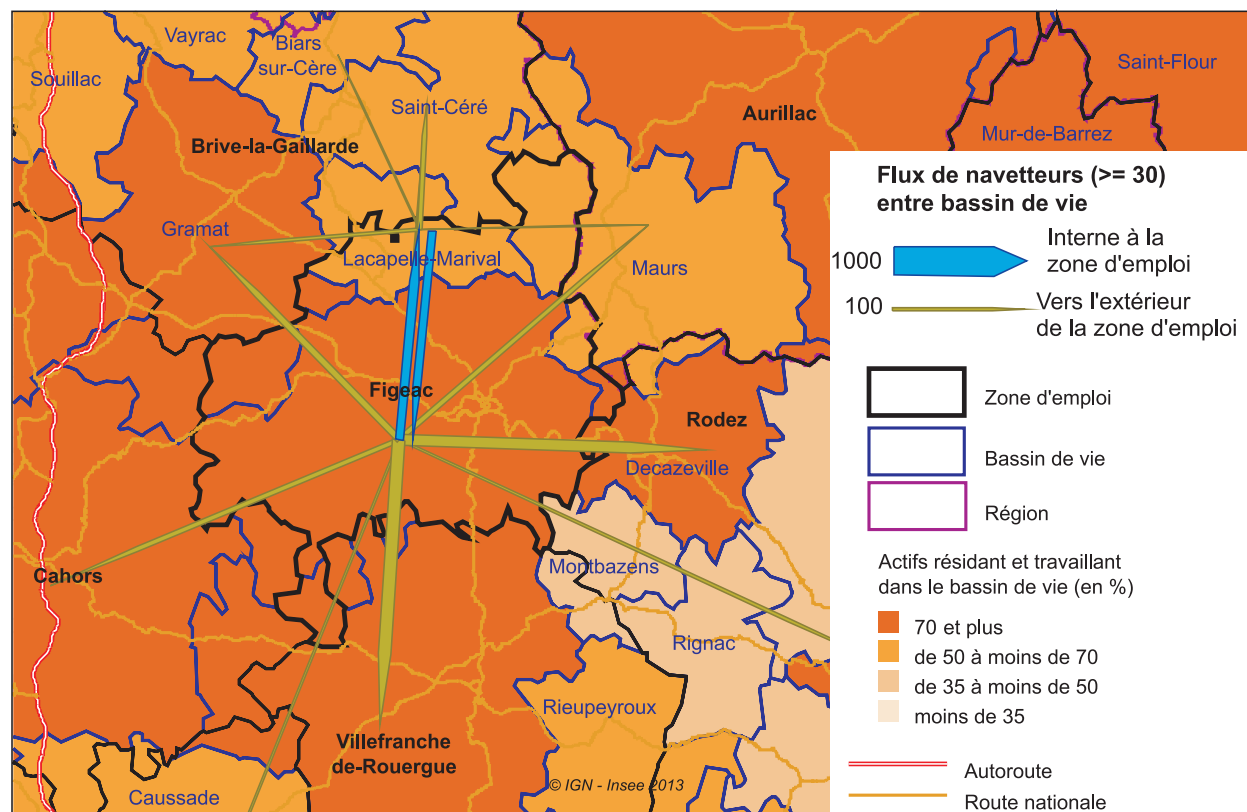
Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre





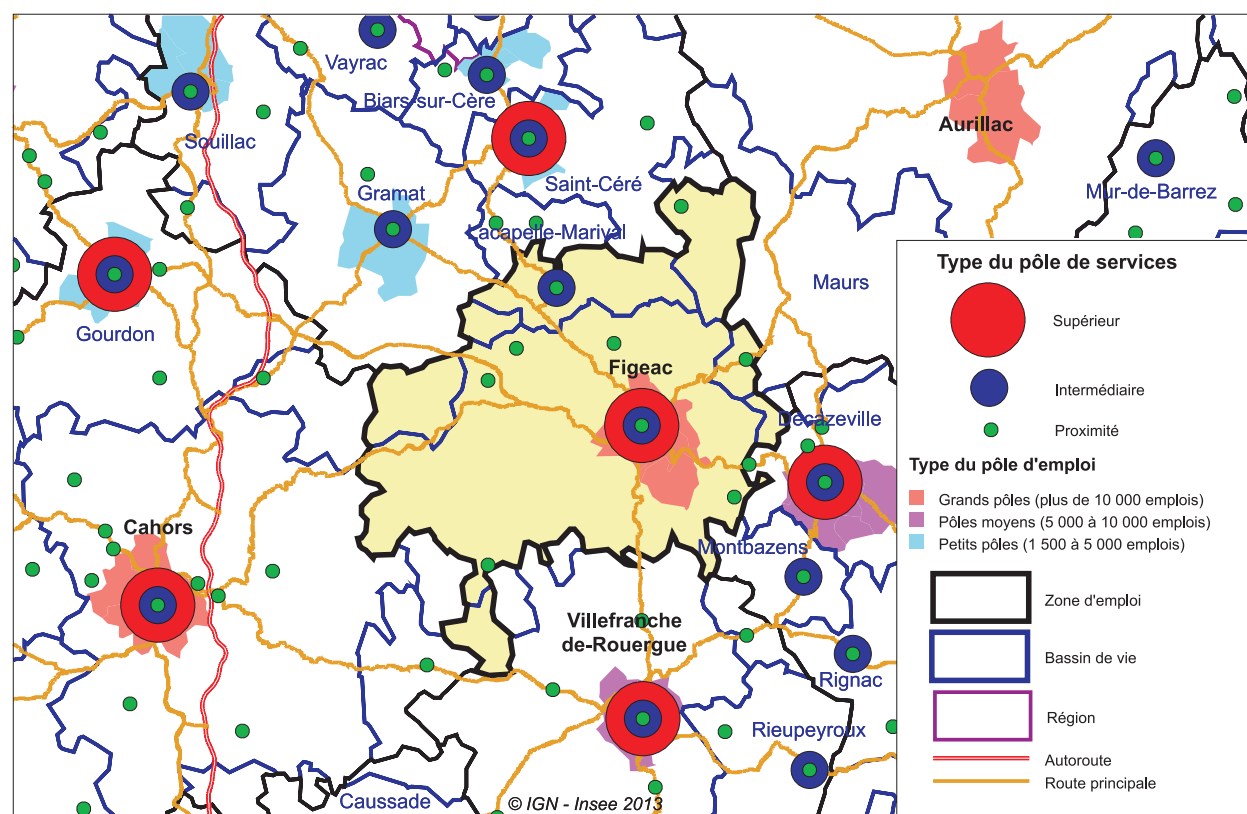
6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

7 - Les pôles de services

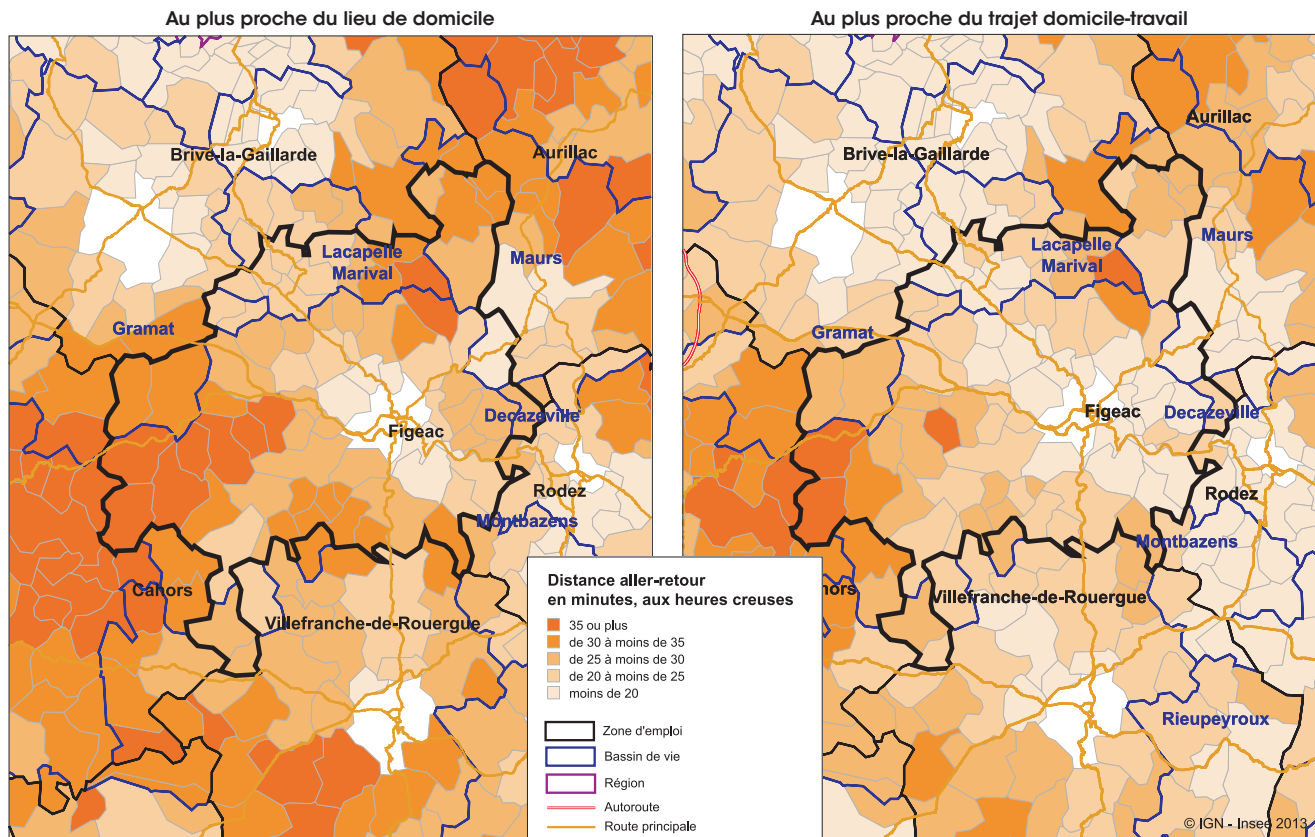


Note de lecture : l'unité urbaine de Figeac possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.

Source : Insee, Base Permanente des Équipements 2011.



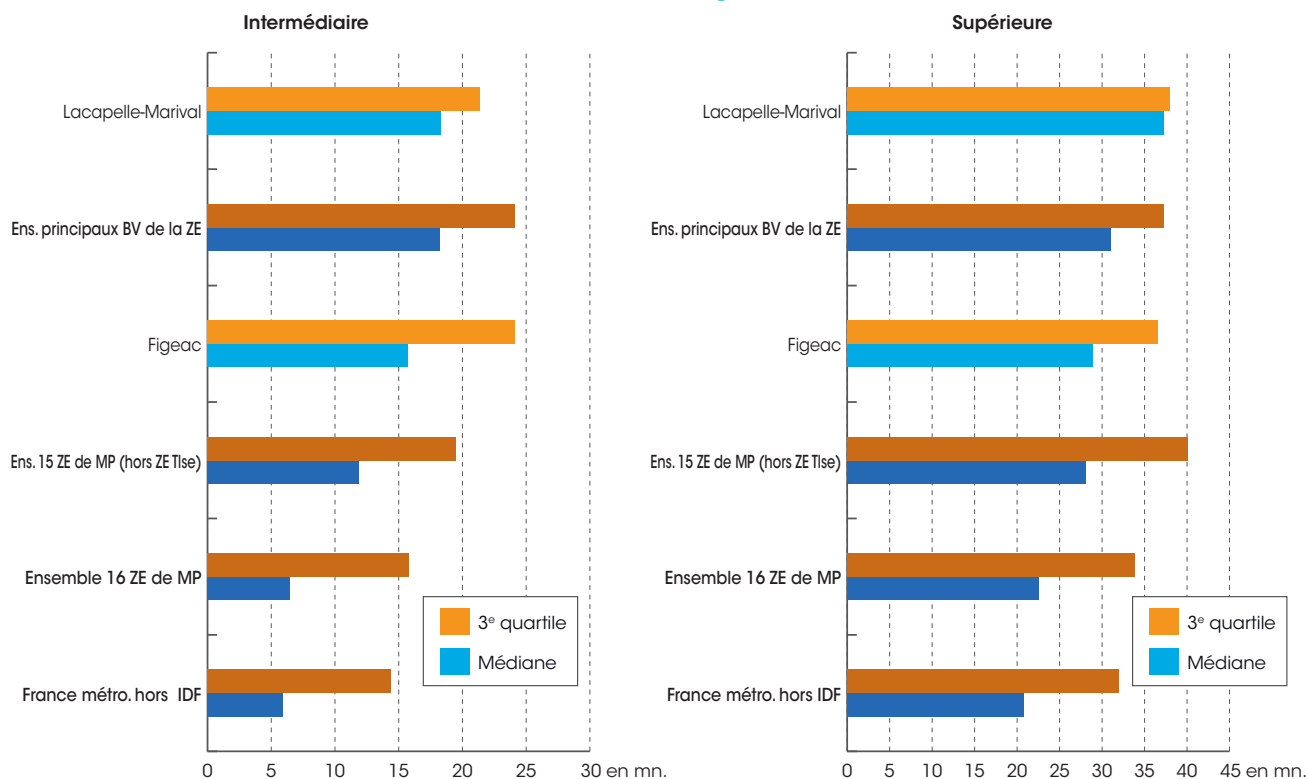
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : pour certaines communes situées au sud-ouest du bassin de vie de Figeac, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est supérieur à 35 minutes. Ce temps d'accès passe sous les 25 minutes pour certaines d'entre elles si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Lacapelle-Marival, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 18 minutes, un quart des habitants (3° quartile) mettent plus de 21 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.